



Refus obtention attestations de garantie

Par **malco29**, le **09/08/2010** à **21:45**

Bonjour,

J'ai acheté une installation photovoltaïque pour la maudite somme de 20500 euros

J'essaie d'avoir tous les papiers de garantie concernant mon installation
Et mon installateur a beaucoup de mal à me les envoyer

Voici les papiers que je lui demande

- pv de réception des travaux(il m'en a envoyé un mais il me paraît un peu simple)
- papiers pour le crédit d'impôt avec le descriptif de l'installation(panneaux+onduleur)
Avec les normes de cette installation
- papiers concernant un contrat spécifique qui stipule que l'installation est garantie
20 ans pour l'onduleur et 25 ans pour les panneaux(contrat oral pour l'instant)
Et également repose des ardoises au bout de 25 ans
- le « commercial » qui m'a vendu l'installation photovoltaïque m'a promis
Oralement une production annuelle de 1750 euros, alors de d'après de sérieux
Calculs on serait plutôt vers les 1000 euros annuel
- papiers concernant l'attestation de garantie de 25 ans des panneaux comme
Il est coché dans le contrat d'achat .

Que peut-on faire pour obtenir cela, par quelle voie faut-il passer
Que peut-on faire également sur un mensonge(oral) de production

Je m'inquiète, car je sais que beaucoup de gens ont de gros soucis avec cet
Installateur, et pour moi cette boîte ne va pas durer longtemps
Et que vont devenir mes garanties

Voilà, je me suis expliqué en gros de mes problèmes, j'aimerais que quelqu'un
Puisse répondre à mes questions, ce serait enlever une grosse épine du pied
Sachant que je n'ai pas d'aide juridique avec mon assurance

Merci pour vos réponses

cordialement

malco29